

ARRONDISSEMENT
DE
MONTAUBAN**Délibération n°14***Objet : Budget Primitif
annexe « Energies
renouvelables » 2021**Date de convocation :*
18/03/2021*Date d'affichage :*
18/03/2021*Nombre de Membres
en exercice :*
29*Nombre de présents :*
23*Nombre de votants :*
25*La présente délibération peut
faire l'objet d'un recours en
annulation devant le Tribunal
Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa
notification ou de sa
publication.*L'an deux mille vingt-et-un,
le 31 mars à 18 heures,

Le Comité Syndical, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes de Lafrançaise, Place de la Halle, 82130 LAFRANCAISE, en séance publique, sous la présidence de M. Michel LAMOLINAIRIE, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, Françoise AGUILAR, Anne ARRESTIER, Hervé ASTRUC, Chantal COMBALBERT, Christelle COSNIER, Sophie FANTON, Raymond GASC, Hugues GERVAIS, Sonia GRIMAL, Philippe LAFAGE, Arlette LAINE, Michel LAMOLINAIRIE, Camille LOPITAU, Catherine MORO, Bernard NOUGAYREDE, Jean-Claude NOUGAYREDE, Agnès PALMIE, Dominique PARCELLIER, Guy PORTAL, Patrice PUYVERT, Eliette RUELLE, Jean-Luc SILOT, Claude VERIL.Pouvoirs : M. José LACOMBE a donné pouvoir à Mme Eliette RUELLE, M. Jean-Marc MIRAMONT a donné pouvoir à M. Jean-Luc SILOT.Excusés : Messieurs Jean-Claude CASTANIE, Sébastien DANIEL, Alain MALMON, Patrice RODRIGUEZ.

Secrétaire de séance : Anne ARRESTIER.

Monsieur le Président présente le projet de Budget Primitif annexe « Energies renouvelables » 2021 à l'assemblée.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif annexe « Energies renouvelables » 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 11 128 €, dont :

- 7 584 € en section de fonctionnement,
- 3 544 € en section d'investissement.

- ADOPTEE -

Le Président,

M. LAMOLINAIRIE